

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA MAISON D'ARRET SAINT-MICHEL ET DU BUSCA TOULOUSE

Monsieur Jean-Luc MOUDENC
Maire de Toulouse
1, Place du Capitole
31000 TOULOUSE

Toulouse, le 6 mars 2017.

Objet : Prison St Michel

Monsieur le Maire,

Avant la réunion sur le projet de protocole d'intention entre l'État et Toulouse Métropole relatif à la cession de "l'ex-prison Saint-Michel" à laquelle nous ont convié le 9 mars Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES, Maire de quartier 5.3 et Monsieur GRASS, Président de la commission Culture de Toulouse Métropole, nous tenons à vous faire part des souhaits de la majorité de nos adhérents lors de notre Assemblée Générale du 13 février.

Nos adhérents demeurent opposés à la construction d'immeubles qui borderaient la Grande Rue St Michel, ainsi qu'à la conservation même partielle du mur d'enceinte.

Ils attendent la création d'un espace public arboré entre le castelet et l'étoile, ouvert afin que l'étoile soit largement visible, ce qui permettrait d'augmenter l'espace réservé au marché hebdomadaire.

Après la densification de population réalisée dans la Grande Rue St Michel, la mise en place à venir du PLUi-H favorisera l'aménagement d'espaces verts autour de l'étoile, étant entendu que la partie arrière donnant sur la rue Robespierre sera entièrement occupée par l'auditorium.

Toute implantation immobilière supplémentaire aurait pour effet néfaste de réduire l'espace vert autour de l'étoile (autrefois entouré de jardins potagers), ce qui est en totale contradiction avec les propositions du PCAET de « *passer ensemble la vitesse supérieure*, » et d'éviter à la métropole une « *Augmentation des températures de 2 à 4°C d'ici 2100, une fréquence accrue des inondations, sécheresses et canicules avec les effets sur la faune et la flore* ».

D'autre part, l'éventuel apport financier de la promotion immobilière ne représentera qu'une faible part du financement de la future cité de la musique.

Dans l'attente de cette prochaine réunion,
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'Association, le Président



Louis AMBID

Copie à Mme BELKACEM de CANALES et M. GRASS